

Conseil municipal du 17/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi dix-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente de la commune, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Étaient Présents : Pascal ETCHART, Olivier VARIN, Maryse DEPUYDT, Pascal LHOTE, Marie-Laure CAPITAIN, Josette ROUGET, Jacqueline ROBINET et André BLANCHARD.

Absent : Matthieu PAPPALÉPORÉ

Secrétaire de séance : Maryse DEPUYDT

• Approbation du procès-verbal du 03/02/2025

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

BUDGET 2025 : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal de Carisey,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE l'ouverture anticipée de crédits d'investissement pour 2025 à hauteur de 25% des crédits d'investissement votés au titre de l'exercice 2024.

AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à concurrence des sommes inscrites dans le tableau suivant :

Chapitre - Libellé	Crédits Budget Primitif 2024	Montant autorisé avant le vote du budget 2025
204 - Subventions d'équipement versées	5 626,00 €	1 406,50€
21 - Immobilisations corporelles	139 881,00 €	34 970,25 €

L'aménagement de sécurité réalisé par l'entreprise MANSANTI ne correspond pas à l'attente des conseillers et des administrés (fonctionnalité et emplacement), les plans réalisés par l'ATD ne respectent pas les souhaits des conseillers et un constat de dangerosité à l'approche du pont est relevé (manque de visibilité). La peinture signalétique n'est pas encore réalisée à l'heure actuelle.

Le panneau d'entrée et de sortie de la commune a été déplacé à la suite des travaux alors qu'un constat avait été fait par les services du département quant à l'impossibilité de l'implantation de l'aménagement de sécurité à proximité de la rue du Panama.

DEGREVEMENT DE LA TAXE SUR LES PARCELLES EXPLOITEES PAR DE JEUNES AGRICULTEURS

Le Maire expose la demande de dégrèvement et les particularités liés à celui-ci.

Il rappelle que ce dégrèvement de 50% est à la charge de la collectivité qui l'accorde et qu'il complète le dégrèvement de droit de 50% pris en charge par l'Etat.

Il est proposé de faire ce dégrèvement pour une durée de 1 an.

CONSIDERANT la demande de la société de l'EARL SAINT-JACQUES qui exploite 9ha01a03ca ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'accorder le dégrèvement de 50% de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs ;

DECIDE que ce dégrèvement est accordé pour une durée de 1 an à compter du 1er janvier de l'année suivante celle de l'installation du jeune agriculteur.

DEMANDES DIVERSES DE SUBVENTIONS

Chablis Rugby OK, C.L.S.Varenes OK, Souvenir français OK, Bleuets de France OK, demande subvention supplémentaire C.L.S, Patrimoine OK

L'organisation du vide grenier le 25 mai est évoquée par Olivier VARIN la modification de l'installation notamment en partie dans le parc de la commune a été proposée, le frigo de la salle polyvalente est vérifié et fonctionne normalement.

SUJETS DIVERS

Loyers impayés

Lecture faite par le Maire du compte rendu de l'avocat et de la dissuasion de poursuite par celui-ci car elle serait non rentable pour la commune au regard de l'incertitude du résultat.

La possibilité de recourir à une assurance couvrant les loyers impayés est à nouveau évoquée.

Travaux un appartement locatif

Prévoir les travaux à hauteur de 5-7 000 € au budget (électricité et isolation)

Le locataire se verra proposer d'être relogé dans le logement au-dessus de la mairie, notamment si des travaux sont réalisés.

Devis voirie

Trois devis sont proposés par les entreprises MANSANTI et GCTP pour la réfection des trottoirs de la grande rue.

Les devis sont à utiliser comme une base pour un ordre de prix et de futures réunions de la commission voirie.

Les particularités des devis sont évoquées. Des travaux par tranche sont nécessaires.

Parking salle polyvalente : 6 200€ HT devis par l'entreprise MANSANTI en bi couche, la possibilité de refaire le parking du 16 grande rue est soulevée par Olivier VARIN et André BLANCHARD. La mise au budget 2025 sera à étudier.

Proposition d'élagage des arbres morts par un administré de l'association du patrimoine.

Couper les arbres morts dans le Cléon, le ruisseau coule depuis maintenant 1 an et demi rendant difficile l'accès. La question de la responsabilité de l'opération en toutefois soulevée, le besoin de formaliser l'opération semble apparent. Le Maire prendra attache auprès de l'assurance de la commune.

Proposition de plantation d'arbres par un administré

Plantation bénévole d'arbres le long du chemin communal du Cléon. La proximité de la ligne électrique nécessite une recherche approfondie quant à la croissance de ces arbres.

CURAGE DU FOSSE : PANAMA-RUE DU MOULIN

Nécessité de réaliser l'entretien durant l'année pour un montant de 1 800 € TTC.

CURAGE FOSSE : CIMETIERE-CHEMIN DES MERCEY

Également besoin de le réaliser (sources et pluies abondantes de l'année précédente) 1 825 € TTC.

Reprise de voirie

Allée de l'EHPAD dans les jardins, refaire la voie sur une distance de 15m pour un coût de 1 911 € TTC. Dangerosité de la situation actuelle (racines et ravinement), Mathieu PAPPALÉPORÉ évoque la possibilité d'utiliser un guide racine pour éviter un risque de dégradation dans l'avenir.

Vandalisme d'un transformateur électrique

Le transformateur électrique installé sur le parking de la salle des fêtes a été vandalisé, ayant occasionné une coupure de courant sur la grande rue. La déclaration auprès d'ENEDIS et la sécurisation ont été faites par la mairie.

Rénovation bancs parking et mairie décapage du parvis et nettoyage du terrain de pétanque

Le Maire informe que la rénovation des bancs sur la place de la mairie a été faite par le cantonnier ainsi que la réparation d'un banc se trouvant à proximité du terrain de pétanque.

Des boulons sur ce banc sont dévissés mais étaient correctement vissés lors du constat par le maire (suspicion de tentative de vol).

Suivi des permis de construire : centrales photovoltaïques

2 permis acceptés par la préfecture : ENERTRAG et KRONOSOLAR construction en 2026-2027
Le montant de 42 000 € de rendement par an au maximum pour la commune est avancé.

Le montant apparait supérieur aux attentes du conseil municipal, une modification récente des taux sur la 3CVT est à vérifier (50% département, 25% 3CVT, 25% Commune).

Demande de bancs par l'EHPAD

Installation d'un banc sur le parcours entre le City et l'EHPAD, les résidents rencontrant des difficultés à faire le trajet retour.

Nécessité de convoquer une commission voirie pour décider de l'emplacement et du prix pour un banc et de faire venir la directrice de l'EHPAD pour en décider conjointement.

Demande d'un administré pour un méchoui au parking de la salle polyvalente

Installation d'un barbecue (trou dans le sol dans les graviers).

Le conseil municipal accepte cette demande à condition d'utiliser un barbecue adapté sans modification du sol.

Courrier recommandé d'une administrée

Partage du courrier par le Maire au Conseil Municipal.

Mise en place d'un composteur collectif au parking de salle des fêtes

Un emplacement pour le composteur collectif a été créé avec une installation effective le mercredi 19 mars.

Poteau de la fibre à l'EHPAD

Dépose des poteaux en bois réutilisés par le cantonnier pour délimitation du terrain de pétanque.

Information par l'acquéreur du débroussaillage du terrain AB 393 suite à l'abandon du droit de préemption par la commune

Elagage des arbres du parc de la mairie (semaine 13) par le paysagiste DEVOVE

Programmation des relevés de compteurs d'eau à Carisey 17, 18, 24 et 25 avril

Une information sera diffusée sur le site de la commune ainsi que sur Panneau-Pocket et en boîte aux lettres.

Le stationnement de nombreuses voitures en piteux état sur le trottoir dans la Grande rue est relevé par plusieurs conseillers.

Le conseil municipal prendra attache avec l'administré concerné.

Accident de voiture place de l'église

La vitesse excessive est à l'origine de la collision dans un mur d'une maison.

Questions diverses :

André BLANCHARD demande le nettoyage du mur du local du cantonnier, anciennement CPI.

Maryse DEPUYDT demande où en est le transfert de la compétence en eau et l'avancement du projet d'assainissement.

Le Maire rappelle que la commune aurait dû se rattacher à la 3CVT et au SDDEA mais à priori celle-ci ne prend pas la compétence en eau. La commune devra délibérer pour conventionner avec un syndicat des eaux (SDDEA) le cas échéant.

Le SIAEP de Villiers-Vineux pourrait conventionner avec le SDDEA, une réunion devrait avoir lieu prochainement, la possibilité de créer un COPE (Conseil de la Politique de l'Eau) au sein du SDDEA est évoquée.

Quant à l'assainissement, aucune nouvelle de la 3CVT pour le moment.

L'ensemble des sujets ayant été abordé, la séance est levée à 20h27.

PROCES VERBAL APPROUVÉ A L'UNANIMITE SOUS RESERVE DES MODIFICATIONS
DEMANDÉES LORS DE LA SEANCE DU 03/04/2025

Le Maire,
Pascal ETCHART



La secrétaire de séance,
Maryse DEPUYDT

